



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 6 décembre 2006 — N° 68

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 07.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Marcoux, ministre de la Justice, dépose les rapports annuels des ordres professionnels suivants, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 :

- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ;
(Dépôt n° 759-20061206)
- Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec ;
(Dépôt n° 760-20061206)
- Ordre des ingénieurs forestiers du Québec ;
(Dépôt n° 761-20061206)
- Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec ;
(Dépôt n° 762-20061206)
- Chambre des notaires du Québec ;
(Dépôt n° 763-20061206)
- Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec ;
(Dépôt n° 764-20061206)
- Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec ;
(Dépôt n° 765-20061206)
- Ordre des technologues en radiologie du Québec ;
(Dépôt n° 766-20061206)
- Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec ;
(Dépôt n° 767-20061206)
- Ordre des urbanistes du Québec.
(Dépôt n° 768-20061206)

6 décembre 2006

M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dépose :

Un document sur la stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation intitulé « Un Québec innovant et prospère ».

(Dépôt n° 769-20061206)

Dépôts de rapports de commissions

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'éducation qui, le 5 décembre 2006, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 43, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur la fiscalité municipale. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 770-20061206)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Turp (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 20 498 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une modification de la *Loi sur le cinéma* de manière à ce que la version française de toute œuvre diffusée et offerte au Québec soit réalisée au Québec.

(Dépôt n° 771-20061106)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

6 décembre 2006

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 57, Loi modifiant la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Caron (Terrebonne), Mme Thériège, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec commémore la tragédie survenue à l'École polytechnique de Montréal, le 6 décembre 1989, où 14 jeunes étudiantes étaient assassinées ; que les hommes et les femmes de l'Assemblée nationale s'engagent à promouvoir, au sein de la société québécoise, l'égalité, le respect et la non-violence à l'égard des femmes.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin d’entendre les intéressés et de procéder à l’étude détaillée des projets de loi d’intérêt privé suivants et ce, dans l’ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 213, Loi concernant l’Institut de recherches cliniques de Montréal; et le projet de loi n° 215, Loi fusionnant Centre de réadaptation Mackay et L’Association montréalaise pour les aveugles sous le nom de Centre de réadaptation MAB-Mackay / MAB-Mackay Rehabilitation Centre; et afin de poursuivre l’étude détaillée du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d’autres dispositions législatives ;
- la Commission des institutions, afin d’entendre les intéressés et de procéder à l’étude détaillée du projet de loi d’intérêt privé n° 212, Loi modifiant de nouveau la charte de La Communauté des Sœurs de Charité de la Providence; et de poursuivre l’étude détaillée du projet de loi n° 48, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur le recouvrement de certaines créances ;
- la Commission des finances publiques, afin d’entendre les intéressés et de procéder à l’étude détaillée des projets de loi d’intérêt privé suivants et ce, dans l’ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 206, Loi concernant le Régime de retraite pour certains employés de la Commission scolaire de la Capitale; et le projet de loi n° 208, Loi concernant la transformation de Sherbrooke-Vie, société de secours mutuels ;
- la Commission de l’éducation, afin de poursuivre l’étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires et la Loi sur l’instruction publique ;
- la Commission de l’aménagement du territoire, afin d’entendre les intéressés et de procéder à l’étude détaillée des projets de loi d’intérêt privé suivants et ce, dans l’ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 200, Loi concernant la Ville de Québec; le projet de loi n° 209, Loi sur l’Agence de développement de Saint-Donat; et le projet de loi n° 214, Loi modifiant la Charte de la Ville de Laval.

6 décembre 2006

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'entériner son rapport d'imputabilité et d'organiser ses travaux ;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin d'entendre les dirigeants du ministère de la Sécurité publique sur l'impact du réchauffement climatique dans le Nord-du-Québec.

AFFAIRES DU JOUR

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 7 décembre 2006, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 11 h 17, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 7 décembre 2006, à 10 heures.

6 décembre 2006

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 6 décembre 2006, à 11 h 36, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Bissonnet, président de l'Assemblée nationale, et de Mme Giguère, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 41 Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives
- n° 46 Loi sur le Régime d'investissement coopératif
- n° 47 Loi modifiant la Loi sur le registraire des entreprises et d'autres dispositions législatives

Le Président

MICHEL BISSONNET